

UNION AERONAUTIQUE DU CENTRE

Aéro-Club de Bourges

10 Rue Le Brix (Rond-Point Guynemer) 18000 BOURGES
Tél.: 02.48.50.41.83 -Fax: 02.48.50.79.21
aeroclub.bourges@laposte.net

Compte rendu du Conseil d'Administration

Du jeudi 29 septembre 2011

Présents: Olivier BARDY, Paul BAUDIN, Jean-Luc EYNARD, Jean-François JACQUES, Roger LECAS, Gérard MARIE, Jean-Michel MAUREL Jean-Claude MISSONNIER, Charles SCHIFFMANN, Aimé TROSSELER.

Excusés: Roland BALADI, Jérôme BLANC, Patrice GUIGNARD, Pascal HAYE, Gilles ROME.

Séance ouverte à 19h05 . Présidence Ch. Schiffmann

1. NOUVELLES ADHESIONS:

Michel MORILLON, Thierry VANOOSTHUYSE et Bertrand ORESVE à l'Aéromodélisme.
Vincent BARELLI au Vol Moteur (déjà vélivole).

Le C.A. ratifie ces adhésions et souhaite la bienvenue au club à ces nouveaux membres.

2) AGENDA

- 5 octobre à 18 h, séance d'information au collège et lycée Marguerite de Navarre pour les élèves du BIA et leurs parents (Laurent THIBAULT et Jean-Michel MAUREL). Les cours débuteront le 19 octobre (Claude GAMARD).

- 13 octobre (heure et lieu à préciser) réunion d'information de la SOCIETE GENERALE à l'intention des associations.

- 5 novembre à Paris, de 8h30 à 17 h. Symposium de la FFA sur "l'aéroclub de demain". Cette manifestation vise à donner un éclairage sur le devenir de nos clubs, de nos pilotes et de l'aviation légère et sportive. Prix du repas et des pauses café 43 euros par participant, à régler à l'inscription.

3) ACTIVITES DES SECTIONS

VOL MOTEUR:

177:20 heures en août, (dont 71:55 en double commande). Total pour les 8 premiers mois 1.688:35 (contre 1.411:50 en 2010 et 1.504:30 en 2007 bonne année).

Pierre GUILLOT, 19 ans, titulaire du BIA et lâché à 15 ans s'est classé 15^{ème} au Tour Aérien des Jeunes Pilotes de la FFA qui avait mis en compétition une cinquantaine de concurrents du 18 au 30 juillet. Il était aux commandes de F-GMKP (DR 420).

Un équipage de l'UAC est allé lui rendre visite lors de la dernière étape à Issoire.

L'ADAC (association départementale des aéroclubs du Cher) a versé à l'UAC 100 € de subvention pour chacun des deux présélectionnés pour cette épreuve: Pierre GUILLOT et Ludovic FLOQUET.

- Le 17 septembre, cinq avions sont partis de Bourges pour assister à la matinée d'information organisée par la Base 702 à AVORD. Deux appareils privés: Paul GILBERT et son Jodel monoplace, Pierre Marie GOURDIN et son Super Emeraude avec Roland MIOLIN en passager.

Pour les avions de l'UAC:

F-GJQP: Olivier BARDY, Jean-Paul BRO, Jack NORTIER et Bernard LEBLANC

F-GMKP: Alain BRAVIN, Jacqueline CHARBLANC et Michel MOULON

F-BTFN: Yves PIPET et Thierry CUENOT.

La visite de la base, et les informations données par les militaires sur l'utilisation des zones qui nous entourent ont été précieuses aux participants.

Le Colonel Laurent RATAUD, commandant de la Base 702 souhaite associer les aéroclubs au meeting du centenaire d'Avord qu'il compte organiser en 2012.

- CCAS (Caisse centrale d'activités sociales du personnel des industries électriques et gazières). Les stages organisés pour 48 pensionnaires de la CCAS en juillet et août, dans nos trois sections ont bien marché. Plus grande efficacité du personnel d'encadrement et meilleure préparation avec ces accompagnateurs. Impression partagée par le vol à voile et le modélisme. Le président est chargé d'en informer la CCAS en lui demandant de revenir à Bourges en 2012.

- VOYAGES: en septembre deux de nos avions sont allés en Corse. Un autre était en Espagne en août.

Voyages abrégés ou rallongés en fonction de la météo. Roger LECAS signale que l'équipage d'un de ces voyages contraint de se poser à MOULINS y a trouvé du logement pas cher et a pu faire intervenir l'assurance FFA prévue pour les déroutements sécuritaires.

- CAFES CROISSANTS le 25 septembre et PARACHUTISTES les 24 et 25 septembre.

L'UAC a clôturé le 25 septembre la tournée des CAFES CROISSANTS organisée par le Comité Régional CENTRE de la FFA. Une vingtaine d'avions se sont posés sur notre terrain pour l'occasion.

Un bon nombre de nos pilotes étaient allés toute la saison le dimanche matin partager le café et les croissants. A Bourges, buffet, accueil et parking des avions ont été assurés par des bénévoles.

L'affaire n'était pas simple. Le Comité Départemental des Parachutistes du CHER avait prévu pour le même week-end une compétition régionale et des sauts en tandem sur le terrain (221 sauts enregistrés).

Il a fallu une intervention préventive du président auprès du District de l'administration de l'aviation civile pour éviter une interdiction de l'une ou l'autre manifestation.

- Rallye de l'ADAC (Association Départementale des Aéroclubs du Cher). Faute d'avoir été informée des détails de ce rallye départemental organisé par l'ADAC, et compte tenu de la date choisie par icelui particulièrement encombrée pour l'UAC (24 septembre) l'UAC n'y a envoyé aucun engagement. Les trois autres clubs du département ont paru aussi peu enthousiastes.

- MATERIEL et MECANIQUE

- La mise en vente du Fournier RF4 sur le site Internet de la FFA n'a donné que des réponses mitigées. Une autre annonce paraîtra dans le prochain INFOPILOTE.

- Le Cessna F-BVBL a dû être arrêté pour cause de panne radio. Commande passée pour réparation ou remplacement.

La Section VM a passé commande pour un nouveau moteur destiné au F-GMKP bientôt en fin de potentiel.

- CASQUES pour les instructeurs (et leurs élèves). Jean-Luc EYNARD rassemble les devis qu'il soumettra aux instructeurs demandeurs. Selon leur verdict un choix sera fait suivi d'un appel aux adhérents qui désirent en acquérir à condition de PAYER d'AVANCE.

VOL A VOILE

486H28 à fin août (contre 678.12 fin août 2010).

Forte baisse d'activité peut-être due au manque d'instructeurs (deux élèves en formation). Les stages CCAS ont apporté 90h44. Ceux du CATS (école de sport de la Ville de Bourges 18h35).

Le remorqueur Morane F-BPMI a dû être retiré des vols à la suite de pannes à répétition. Notre mécanicien Pascal BEAUJON a entrepris des contrôles minutieux. Mais la cause de ces pannes demeure mystérieuse.

Julie SANTAMARIA, fidèle groupie de l'UAC, a été lâchée en planeur le 28 août, jour de son anniversaire (15 ans) par son instructeur Bernard PETIT. Compte-rendu exhaustif dans le Berry Républicain.

La UNE du même journal, le 2 août, et une grande page 3 enthousiaste sur les baptêmes en planeurs a valu à la section une avalanche de demandes de baptêmes ou vols d'initiation.

Gérard MARIE s'étonne qu'ISSOUDUN, qui prétend aider l'UAC, exige 150 € pour un test de renouvellement de la qualification d'un de nos instructeurs planeur.

Le podium utilisé pour la proclamation de résultats de concours, qui était hébergé au vol à voile, était la propriété d'Issoudun. Il lui a été restitué.

AEROMODELISME

Activité soutenue, trois nouveaux adhérents, participation active à la journée des Associations. L'ancienne tondeuse rouge nécessite une réparation à laquelle Gérard BIGRAT s'attaquera dès que l'atelier sera à nouveau disponible (besoin d'un palan).

ANIMATION

La participation du vol à voile et de l'aéromodélisme à la **journée des Associations** a été un succès. Le vol à voile y présentait un simulateur, et le modélisme plusieurs appareils de sa flotte. Trois bénévoles du vol moteur, ont profité de l'hospitalité de ces deux stands (à surface réduite cette année) pour y présenter de la documentation sur la pratique de l'avion. En 2012 les trois sections devront être représentées, si possible côte à côte, afin de compenser la réduction de la surface des stands alloués à chaque association.

Le bar a été largement fréquenté à l'occasion des deux journées très ensoleillées des parachutistes dont beaucoup étaient accompagnés de parents et amis. Il a été constaté cependant que son approvisionnement laisse une trop large part à l'improvisation. Appel aux bénévoles pour le remplir.

RELOGEMENT

- La Ville de Bourges a accordé le 23 septembre son autorisation pour la réfection – aux frais de l'UAC – des surfaces face au hangar avions, et pour l'aménagement d'une plateforme destinée à l'accès des personnes à mobilité réduite.

Ce dernier point exige toutefois encore un volumineux dossier avec plans et photos. Jean-Michel MAUREL et Aimé TROSSELER aideront Jean-Luc EYNARD pour la confection de ce dossier (photocopies A3).

- En vue de la remise en herbe de la surface qui avait été décaissée et semée de cailloux face aux hangars, une matinée de ramassage de pierres le 24 septembre a bénéficié de la participation d'une dizaine de bénévoles. Deux motoculteurs ont travaillé la terre. Mais en raison de la nature ingrate du sol, et de l'avancement de la saison, le semis d'herbe doit être reporté au printemps. Michel CARTIER, parachutiste, agriculteur et voisin du terrain, nous a promis son aide.

D'ici ce semis, il est demandé urgemment à tous les utilisateurs de ne pas piétiner ni de rouler sur la terre fraîchement remuée.

Les travaux de reconstruction du hangar et de l'atelier ont été interrompus trois semaines pour les vacances d'août. A la reprise, Jean-Luc EYNARD et Patrice GUIGNARD qui sont sur le chantier tous les jours s'efforcent de coordonner les divers corps de métier (structure métallique, maçonnerie, plomberie et électricité). Les portes du hangar dont la livraison a subi des retards ne devraient plus trop tarder. Idem pour l'isolation de l'atelier. Des bénévoles du club se sont employés à repeindre le mur du fond de l'atelier.

En vue de l'installation de la nouvelle chaudière au gaz, il a été nécessaire de faire ramoner la cheminée de l'ancienne installation au fuel. Ce travail n'avait pas été fait depuis des années. Dans la chaudière quasiment obstruée, les ramoneurs ont retrouvé encore des particules incandescentes. Risque d'incendie évité de justesse.

Jean-Luc et Patrice comparent des devis pour les huisseries, l'isolation et les façades du club-house. Il sera nécessaire de déménager les remorques à planeurs pour permettre de raccorder la citerne de gaz à nos canalisations existantes. Nos responsables relogement ont pris contact avec l'Association des Paralysés de France pour notre projet d'accès destinées aux personnes à mobilité réduite.

Le panneau de chantier indiquant (mention obligatoire) les organismes qui subventionnent nos travaux a été exécuté à l'initiative de J.-M. MAUREL. Il sera livré incessamment.

La location du "barnum" qui abrite provisoirement notre atelier sera reconduite le temps qu'il faut. Son coût en a été réduit et elle peut désormais être renouvelée par quinzaine. Si le nouvel atelier est prêt à temps, le club pourra ainsi se dispenser d'un déménagement du matériel de l'atelier vers le hangar des vélivoles qui avaient offert l'hospitalité pour cette installation provisoire.

Le projet de déménagement du SECRETARIAT en façade du nouvel espace reconstruit, facilitera l'accueil à l'UAC. Il libère l'actuel bureau de notre secrétaire.

La section VOL A VOILE serait très désireuse d'y installer son secrétariat ce qui ne peut que contribuer à la cohésion de l'Union Aéronautique et éviter les frais de chauffage ou de climatisation de son actuel Algeco.

Financement

D'un commun accord, le C.A. décide de consacrer au **relogement** le solde bénéficiaire du Meeting du Centenaire du 19 septembre 2010 (14.315,87 €) et de clôturer ce compte à la Société Générale.

Compte tenu des factures déjà enregistrées pour la reconstruction, et des annonces de subventions (Ville de Bourges, CNDS, Région Centre) le C.A. décide de mobiliser 200.000 € sur l'emprunt contracté auprès de la Société Générale (au total 230.000€ sur quinze ans).

Séance levée à 21h30

le secrétaire de séance
Ch. Schiffmann